ART ET MÉTIER
INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE EN PEINTURE DÉCORATIVE

12, promenée Venise Gosnat 94200 Ivry-sur-Seine
01 49 60 94 31 art.et.metier@orange.fr
www.artetmetier.com

PROGRAMME

FORMATION AU METIER DE PEINTRE EN DECORS

MODULE "PANORAMIQUES"

Titre certifié

Formation de niveau III

à plein temps.

Selon calendrier :

- soit 647 heures (5 mois) : démarrage en mars

DATES : du 11 Mars 2014 au 31 Juillet 2014

OBJECTIF Transmettre aux stagiaires les connaissances et le savoir-faire nécessaires pour exercer le métier de peintre en décors spécialisé dans les panoramiques (trompe-l'œil, fresque, perspective peinte, ornementation…).

HORAIRES le lundi de 9h30 à 13h et de 14h à 17h30, Du mardi au vendredi de 9h30 à 13h00 et de 14h00 à 17h30 .

mise en situation de chantier De 9h00 à 18h00.

ÂGE 18 ans minimum, public mixte.

ADMISSION Sur entretien + tests et/ou présentation de dossier.

NIVEAU REQUIS Aucun diplôme n'est requis, cependant, un niveau général de compréhension (correspondant au niveau bac) est exigé. CETTE FORMATION EST DESTINÉE À UN PUBLIC AYANT DÉJÀ DE BONNES NOTIONS EN DESSIN (bases de la perspective).

Une remise à niveau en dessin, préalable à la formation, est possible en cours du soir, une fois par semaine (les lundis de 17h30 à 19h30, à l'Institut).

CONTENU DE LA FORMATION (non exhaustif)

Étude du décor mural :

• Réalisation de maquettes, étude des architectures peintes (construction et mise en teinte : études pour plafonds, murs, façades…) (119 h).

• Éléments d'architecture (construction en dessin d'un balustre, d'une colonne, d'un chapiteau) (42 h).

• Décor mural en grandeur réelle et trompe-l'œil (192 h).

• Grotesques (70 h).

• Mise en situation de chantier avec réalisation grandeur réelle (105 h environ, dans un lieu public).

Étude et application des techniques de peinture :

• Étude des techniques des grands maîtres (au fil de la formation).

• Technique de peinture murale : à l'huile, à l'acrylique, techniques mixtes (inclus dans " décor mural").

• Technique de l'aquarelle pour les maquettes (inclus dans "Étude du décor mural").

• Perspective atmosphérique (inclus dans "Étude du décor mural").

• Glacis, sfumato (inclus dans "Étude du décor mural").

• Drapé (28 h).

• Copie de nature morte hollandaise du XVIIe (63 h).

Études complémentaires :

• Fusain (14 h).

• Étude et résolution de cas spécifiques pour lesquels la perspective classique n'est pas applicable (ex. : plafonds, grandes hauteurs/largeurs, escaliers…) (inclus dans "Étude du décor mural").

Cours de technologie :

• Explication et application de la théorie de la couleur (inclus dans "Étude du décor mural").

• Étude des supports, marouflage et protection des ouvrages (inclus dans "Étude du décor mural").

• Connaissance et utilisation des produits (inclus dans "Étude du décor mural").

• Gestion et planification : préparation des devis et factures, métrages, budget prévisionnel, comment s'installer à son compte... (14 h).

Temps passé à l'Institut 647 h

Dont mise en situation de chantier, environ 105 h

L'examen qui clôture la formation permet au jury d'apprécier l'ensemble des travaux et des acquis du stagiaire. Si l'élève a atteint le niveau requis, le titre certifié de "Peintre en décors, module panoramique" lui sera délivré (titre certifié au niveau III enregistré au RNCP par l'arrêté au "Journal officiel" du 07/08/12, code NSF 233v).

En cas de non-obtention du diplôme, un rattrapage est possible lors des sessions suivantes.